



03032152

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de

LIEGE

le

10 MARS 2003

Réservé au Moniteur belge

Réserve au tribunal de commerce

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIE OU IMPRIME

1. **Inscription :**

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à formes commerciale n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés n°

- ☐ Registre des sociétés agricoles n°

Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts) ▷

OSKERA PATRICE

Forme juridique (en entier) ▷

Société des Personnes à Responsabilité Limitée

Siège (rue, numéro, code postal, commune) ▷

Place Licour 66, 4040 HERSTAL

Registre du commerce (siège tribunal + n°) ▷

LIEGE, 206512

Numéro T.V.A. ou numéro Registre national des
personnes morales (T.V.A. non assujetti) ▷

T.V.A. 472 075 739

Objet de l'acte ▷

Acte de Société - Changement de siège social

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes
du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections,
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé, utiliser,
le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires,
établies sur papier libre, tant en respectant des
colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la
disposition des intéressés au greffe des tribunaux de
commerce

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer à
partir du 1 janvier 2003, le siège social à l'adresse suivante:
Rue du Hollu 11 à 4140 ROUVREUX - SPRIMONT.

Grandeur minimum du caractère à respecter :

Direction Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

OSKERA Patrice, Gérant,

Numéro du chèque ou de l'assignation

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'extrait d'acte comporte plus d'une page

Numéro du compte